Dans ce numéro

Ce qui change en 2017

- 1. Changements 2017
- Le pêcheur pro retire sa candidature
- 3. APN Fédéral
- 4. Réunion des Présidents
- 5. Voeux

Les cartes de pêche 2017 sont disponibles sur www.cartedepeche.fr depuis le 14 décembre.

Pensez à renouveler la vôtre!



Les Carnassiers

Nouveautés 2017 dans les cours de deuxième catégorie :

Dans les eaux classées en 2e catégorie, le nombre de carnassier autorisé est limité à **UN**, **par jour et par pêcheur** : 1 brochet **OU** 1 sandre **OU** 1 black-bass (Attention, le blackbass est classé en no kill sur la Bourbeuse).

Les tailles de capture changent aussi!







BROCHET: 60 CM

SANDRE: 50 CM

BLACK-BASS : 40 CM

17 AAPPMA dans le Territoire de Belfort

AAPPMA réciprocitaires

AAPPMA d'ANJOUTEY

AAPPMA de BELFORT-BAVILLIERS

AAPPMA de BESSONCOURT

AAPPMA de **BOUROGNE**

AAPPMA de CHEVREMONT

AAPPMA de COURTELEVANT

AAPPMA de **FLORIMONT**

AAPPMA de **FOUSSEMAGNE**

AAPPMA de JONCHEREY - DELLE - LEBETAIN

AAPPMA de MONTREUX-CHÂTEAU

AAPPMA de **MORVILLARS**

AAPPMA de RECHESY

AAPPMA de TREVENANS

AAPPMA non-réciprocitaires

AAPPMA d'ETUEFFONT AAPPMA de FAVEROIS AAPPMA de GIROMAGNY AAPPMA de LEPUIX

A RETENIR:

- Sortie de la réciprocité pour l'AAPPMA de Faverois
- Retrait d'agrément pour **l'AAPPMA de Grandvillars**, qui devient privée; les étangs de Grandvillars ne sont autorisés à la pêche qu'avec une carte spéciale; le parcours rivière est désormais géré par l'AAPPMA La Plongeotte (Joncherey Delle Lebetain).

Pas d'installation pour le pêcheur pro...



Grâce à la mobilisation de chacun d'entre vous et au soutien des élus du département (conseil départemental, sénateur, députés), le pêcheur professionnel qui devait s'installer sur le Canal du Rhône au Rhin a retiré sa candidature.

Nous vous remercions vivement pour l'aide que vous nous avez apportée.

Atelier Pêche Nature de la Fédération

Jeune titulaire du BPJEPS « Pêche de Loisirs », l'animateur de la Fédération, Marc Vauthier, a été doté d'un véhicule aménagé pour mener à bien ses nouvelles missions. Véritable école de pêche itinérante, le but est de développer toutes sortes d'animations auprès de différents publics (familles, scolaires, CLSH, centre de vacances et de loisirs...)

Pour 2017, ce ne sont pas moins de 50 journées d'animations qui sont programmées pour faire découvrir la pêche au coup aux enfants présents sur la base nautique du Malsaucy (600 enfants environ).

L'achat de ce véhicule et de son aménagement a été subventionné dans sa quasi-totalité. Outre la Fédération Nationale de Pêche et l'Association Régionale Bourgogne-Franche-Comté, il a bénéficié de l'aide de deux financeurs locaux, à savoir le Crédit Mutuel de Montreux-Vieux et Enedis (ex ERDF), à qui nous renouvelons nos remerciements.









Réunion des Présidents d'AAPPMA

Les Présidents d'AAPPMA ont été conviés à une réunion le Samedi 10 Décembre 2016, au siège de la Fédération, afin de faire le bilan des actions menées en 2016, et de leur présenter les nouveautés pour 2017. Pour certains d'entre eux, élus fin 2015, cette réunion était une première, ce qui fut également le cas pour les nouveaux membres du Conseil d'Administration de la Fédération, élus fin mars dernier.







À venir...

JANVIER 2017

07/01 : AG AAPPMA Bourogne 08/01 : AG AAPPMA Trévenans 15/01 : AG AAPPMA Montreux-Château 29/01 : Fermeture du Carnassier

FEVRIER 2017

05/02: AG AAPPMA La Plongeotte

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

2: 03 84 23 39 49

@:contact@fede-peche90.fr

Site internet: http://federationpeche90.wix.com/federationpeche90